

**DISCOURS PRONONCE PAR LYDIE POLFER, BOURGMESTRE DE LA VILLE DE  
LUXEMBOURG A L'OCCASION DE LA VISITE D'ETAT DE LEURS MAJESTES LE ROI ET  
LA REINE DES BELGES A L'HÔTEL DE VILLE DE LUXEMBOURG**

**15 OCTOBRE 2019**

*Seul le discours prononcé fait foi*

Sire,  
Madame

Au nom du collège échevinal et du conseil communal de la Ville de Luxembourg ainsi que de tous mes concitoyens, je suis honorée de Vous souhaiter une très chaleureuse bienvenue dans notre capitale, une ville qui a eu le privilège de partager avec Votre peuple les racines de son histoire et, surtout, des relations fraternelles profondes marquées d'amitié et de solidarité à travers les siècles.

En Vous accueillant, Sire, Madame, nous recevons les représentants de nos résidents et amis belges, d'une part, mais également d'un pays qui représente et défend, au plus profond de son âme, les valeurs de liberté, de respect et de tolérance.

Votre présence aujourd'hui perpétue et renforce une sincère et profonde sympathie qui unit nos deux peuples, nos deux nations et nos deux maisons souveraines depuis des siècles, à l'image de votre père, Sa Majesté le Roi Albert II et la Reine Paola que j'ai eu l'honneur d'accueillir moi-même il y a de cela 25 ans, ainsi que de votre oncle Sa Majesté le Roi Baudouin 1<sup>er</sup>, en visite en 1959. Nous vous en remercions de tout cœur.

Altesse Royale,

Mir freeën ons natierlech ganz besonnesch dass Dir beim Empfank vun der belscher Kinnekskoppel hei bei ons an der Gemeng dobäi sidd an dat gëtt mir d'Geleeënheet lech, dem Symbol vun eiser Eenheet, onsen déiwe Respekt an eis Verbonnenheet

auszedrécken. An erlaabt mir, Monseigneur, lech ze bieden, onser Grande-Duchesse, ons beschte Wënsch vun enger gudder Erhuelung ze iwwerbréngen.

Sire,

Madame,

Altesse Royale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

A travers de longs siècles, nos destins ont été étroitement liés, et ceci à plus d'une reprise. Le tournant décisif pour Votre pays a été marqué en l'année 1830, qui établit la naissance de l'Etat belge et cimenter en même temps les fondations pour l'Etat luxembourgeois et avec lui, l'émergence au sein de notre peuple d'un sentiment national, peu vécu et ressenti jusqu'à ce moment.

Permettez-moi un petit rappel historique.

Le congrès de Vienne de 1815 qui est appelé à régler le sort des territoires abandonnés par Napoléon (dont l'ancien Duché de Luxembourg) va décider de réunir la Hollande et la Belgique en un royaume des Pays-Bas avec Guillaume 1<sup>er</sup> d'Orange-Nassau comme souverain et le Duché de Luxembourg lui est donné en tant que propriété personnelle, Duché qui devient - compensation oblige, Grand-Duché de Luxembourg.

En 1830, les Belges se soulèvent contre la domination hollandaise et après quelques hésitations les Luxembourgeois dans leur majorité (sauf la capitale, qui abrite la garnison prussienne) ont opté pour une intégration dans le nouvel Etat belge qui s'est doté d'une constitution libérale et de structures modernes.

Mais après 9 années, parfois turbulentes, les puissances réunies à Londres en 1839 décident de restituer au Roi Grand-Duc la partie dite germanophone du Grand-Duché, représentant la moitié de la population (160.000 pour le Luxembourg belge et 170.000 pour le Grand-Duché) et un tiers du territoire du Grand-Duché.

Ce démembrement territorial a été douloureusement ressenti des deux côtés de la nouvelle frontière, mais a finalement été considéré avec le recul comme l'acte de naissance d'un état indépendant.

Les générations d'aujourd'hui ne sont parfois que peu conscientes de ce lien proche qui nous unit et qui constitue les fondements d'un grand nombre de collaborations. Ceci vaut autant au niveau des échanges culturels et universitaires, au niveau diplomatique aussi, grâce à la coopération consulaire entre nos deux pays, mais également au niveau de la solidarité politique toute particulière, née de nos valeurs partagées, des valeurs manifestement européennes fondées sur l'ouverture, le respect d'autrui, le respect de la diversité, la liberté et l'état de droit. Il n'est ainsi pas étonnant que nos deux capitales, Bruxelles et Luxembourg, reflètent et agissent en extension de nos engagements respectifs dans le projet européen, en hébergeant une majorité des institutions européennes avec ses fonctionnaires et leurs familles.

Cette construction européenne, plus essentielle que jamais, est née d'un tournant historique que nous venons, Belgique et Luxembourg, de célébrer il y a un peu plus d'un mois, à savoir, la Libération en 1944 de l'occupation nazie, le 3 septembre pour la ville de Bruxelles et le 10 septembre en ce qui concerne la capitale du Grand-Duché. Un passé qui nous paraît parfois si loin, aujourd'hui, dans une ère où la technologie a fait tellement de progrès, où les conditions de vie de nos résidents ne ressemblent en rien à ceux d'avant-guerre, où tout compte fait, notre économie et notre société dépassent de loin les attentes des années 40.

Or, si on y réfléchit, 75 ans, en réalité, c'est très récent, c'est pour ainsi dire, hier. Et cette histoire, construite de longues épreuves sous un régime de terreur et d'oppression, de persécution et d'inégalités, suivies par la joie et le soulagement, une fois nos anciens libérés du joug de l'occupant, nous définit tous, notre mentalité, nos racines et notre avenir.

Ce que je veux souligner, par cette histoire pas si éloignée, c'est que la mémoire collective a tendance à oublier trop vite, à se lasser de commémorations de moments historiques,

afin de passer à autre chose. Or, si nous assistons à des mouvements aujourd'hui, très près de nous, qui donnent froid dans le dos de par leur ressemblance en propos et en actions à d'autres avant eux dans l'histoire, c'est qu'il est grand temps de tirer la sonnette d'alarme. Nous ne voulons certes pas, non, nous n'allons pas, assister à un déjà vu de ce genre.

La solidarité et la proximité, vécue dans cet après-guerre immédiat, est certainement pour beaucoup dans les liens que nos peuples ont aujourd'hui. En effet, dans notre capitale, les Belges forment avec 4.600 citoyens l'une des communautés les plus importantes, sans parler des milliers de frontaliers qui viennent chaque jour y travailler. Aussi, suite à la nouvelle loi concernant l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, qui permet le recouvrement de la nationalité luxembourgeoise si en 1900 on avait un aïeul encore en vie qui avait la nationalité luxembourgeoise, nombreux ont été les voisins belges, à savoir 1.105 rien qu'en 2018, pour opter pour cette facilité, ce qui les relie directement à leur racine luxembourgeoise.

D'autre part, les villes universitaires belges sont parmi les premières destinations des étudiants grand-ducaux, situation qui n'a pas changé depuis des lustres. Je me réjouis particulièrement de cette constance et stabilité dans les relations et de cette proximité, d'autant plus que ce sera cette génération-là, justement qui devra porter notre avenir et faire face aux défis que nous leur laisserons. Plus ils auront vu et vécu une union entre voisins, plus ils sauront prolonger cette solidarité, ce qui rendra nos deux nations plus fortes pour les défis du futur.

Cette proximité se ressent et se voit également sur le plan culturel, où les esprits et les goûts se rencontrent manifestement, effaçant tout semblant de frontières. Ainsi, les Théâtres de la Ville ont une étroite relation avec de nombreuses institutions culturelles belges. Ainsi, en janvier 2020, l'opéra « The sleeping thousand », réalisé avec le Théâtre Royal de la Monnaie, sera représenté chez nous, suivi en mai par « Le silence des ombres », autre production de la Monnaie accueillie sur la scène du Grand Théâtre de la Ville ; l'opéra « Macbeth » de Verdi, dont la première s'est déroulée ce juin dernier a

l'Opera Ballet Vlaanderen à Anvers, sera présenté le mois prochain dans notre capitale, pour ne citer que ces collaborations parmi bien d'autres.

Sire,

Madame

Vous voyez que vous pouvez vous sentir chez vous ici et nous ne pouvons que adhérer à votre devise qui dit « L'union fait la force » ou en luxembourgeois « Zesumme méi staark » et enfin, de tout cœur je vous dis :

« U bent van harte welkom »